

## Architecture fiscale locale

Filière : EFCL

Durée : 2heures

Texte :

Le droit fiscal a des sources comme tout autre droit. La fiscalité est l'ensemble des règles qui régissent les impôts et taxes dans un Pays. Pour l'augmentation des ressources des collectivités locales, il est nécessaire d'élaborer le tableau de bord fiscal.

L'impôt est un prélèvement obligatoire opéré par la puissance publique, non affecté et sans contrepartie et destiné à assurer les dépenses publiques.

L'impôt bénéficie de plusieurs types de classification :

- classification économique qui est composée de l'imposition du revenu, l'imposition de la dépense et l'imposition du capital

- classification administrative qui est composée des impôts directs et des impôts indirects.

- les autres formes de classification abordent l'impôt réel et l'impôt personnel, l'impôt de répartition et l'impôt de quotité.

1. Expliquez pour faciliter la compréhension à votre camarade les mots ou les expressions soulignées dans ce texte
2. Donnez les différentes sources du droit fiscal ?
3. Expliquez le rôle politique de l'impôt local.
4. Pourquoi dit-on que l'impôt joue un rôle de justice sociale ?
5. Différence entre impôt ad valorem et impôt spécifique ?
6. quels sont les éléments de la technique fiscale ?
7. Différence entre redevable et contribuable ?
8. Pourquoi la connaissance de l'administration fiscale est une obligation pour un agent communal ?
9. Enumérez les obligations des contribuables dans une collectivité locale ?

*N.B. : Les tricheurs ne verront pas Dieu*